

L'analyse des pratiques professionnelles : démarche et séance

RÉFÉRENCE **IDAPP21**

DURÉE 14 heures de formation

PUBLIC (F/H) Salarié.e du Particulier Employeur

PRÉREQUIS Exercer une activité de Salarié.e du Particulier Employeur

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de développer une démarche de questionnement sur ses pratiques professionnelles et son accompagnement en vue de les améliorer.

Contenus de la formation

Les incontournables :

- La démarche d'analyse des pratiques professionnelles : objectifs, principes et règles de fonctionnement.
- Présenter une situation professionnelle et exposer ses questionnements / sa problématique aux participants.
- Analyser une situation professionnelle et rechercher les solutions possibles en collectif.
- Mettre en application un plan d'action concret sur chacun des axes d'amélioration identifiés.
- Évaluer les résultats et réajuster ses pratiques professionnelles et son accompagnement.

Moyens pédagogiques

Documents pédagogiques, études de cas, jeux de rôle

Évaluation - Reconnaissance des acquis

Bilans oral et écrit

Attestation de fin de formation



Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous contacter au 01 40 37 27 07 afin que nous puissions prendre toutes les mesures nécessaires pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

